

	Référence sommaire	Année : 2022
	1.8 Hygiène vestimentaire	Auteur : PAULUS DIBOURG
	TENUE VESTIMENTAIRE et UTILISATION DU VESTIAIRE	Version : Observations :
Source :		

TENUE PROFESSIONNELLE

Couvre chef :

Charlotte, Casquette
Calot, Toque, Bandana

Rq : doit recouvrir l'ensemble de la chevelure

Tablier : si nécessaire

Avec ou sans bavette
Changé dès que nécessaire

Pantalon de cuisine :

Coton, résistant au feu
Changé quotidiennement

Chaussures de sécurité :

Antidérapantes
Réservées à l'usage professionnel



Règles d'hygiène associées :

Absence de bijoux (alliance tolérée)
Piercing recouvert
Cheveux attachés
Absence de maquillage et vernis

Veste ou blouse :

En coton, résistante au feu
Manche longues mais relevées
Changée quotidiennement

Gants à usage unique :

Obligatoires en cas de plaie
Conseillés pour la manipulation de produits sensibles
Interdits près des sources de chaleur
A changer régulièrement après

EPI adaptés aux dangers :

Gants anti coupures
Gants thermiques
Lunettes de protection
Masque bucco nasal

Source : PAULUS DIBOURG

ENTRETIEN DE LA TENUE :



Blouse, pantalon :

Température de lavage : 90°C ou pour une température inférieure avec un agent désinfectant

Repassage OBLIGATOIRE (coton à 180°C minimum)

Le retour des tenues propres doit éviter toute contamination (sac et lieu de stockage dédiés)

Chaussures : Entretien régulier des semelles avec détergent désinfectant

KIT VISITEUR :



Mise à disposition d'un kit visiteur comprenant **blouse jetable, sur-chaussures, charlotte**

UTILISATION DES VESTIAIRES

Nombre suffisant

Adapté au nombre d'employés présents sur le site

Privilégier des casiers avec cloison :

Séparer la tenue professionnelle du linge de ville

Ventilation :

Adéquate naturelle ou mécanique



Source : Legallais

Douche et lave-mains

Mise à disposition

Entretien régulier

A l'intérieur et l'extérieur des casiers

Stockage interdit au-dessus des vestiaires